

	Présent(e)s	Excusé(e)s
Parents élus	Mme LEBRET Mme BIGOIN	Mme CARRE
Municipalité	M BRICHE, maire délégué à Saint-M'Hervon Mme DANIEL, adjointe aux affaires scolaires Mme FOLLET-BOURBON, responsable du périscolaire	
IEN		Mme MARSA, IEN en charge de la circonscription de Montfort-sur-Meu
Enseignant(e)s	Mme TREBERN Mme CHAGNON M PRIMARD	

Début du conseil : 18h34

1 - Périscolaire

Il a été porté à la connaissance des enseignants des réclamations de parents concernant la gestion des conflits et des problèmes entre les enfants sur le temps périscolaire. Les enfants déclarent ne plus voir l'utilité d'aller se plaindre parce qu'ils ne sont pas écoutés et/ou que les réactions ne sont pas toujours mesurées.

Mme Follet-Bourbon prend note de la situation et s'entretiendra à ce sujet avec les agents concernés.

En ce qui concerne la rentrée, l'organisation ne change pas. Mme Follet-Bourbon précise que pour les familles arrivantes, l'accès au portail famille n'est pas possible avant le 22 juillet, date à laquelle le logiciel bascule sur l'année scolaire suivante.

Cette précision mise à part, la mairie se félicite du bon déroulement de cette année malgré un contexte difficile et des absences à gérer au pied levé. Il est rappelé que le maintien du protocole à la rentrée scolaire est plus que probable.

En ce qui concerne le triple niveau GS/CP/CE1 et l'emploi d'un adulte supplémentaire dans la classe au moins la matinée, la question a été abordée et devrait être tranchée la semaine prochaine suite à la réunion concernant les plannings des agents.

2 - Rentrée 2021

Après une première tendance qui semblait à la baisse, l'année a permis d'enregistrer de nouvelles inscriptions et les effectifs à la rentrée s'annoncent stables, voir à la hausse.

Les élèves seront répartis comme suit :

- 3 Toutes Petites Sections
- 12 Petites Sections
- 13 Moyennes Sections
- 8 Grandes Sections
- 6 CP
- 8 CE1
- 10 CE2
- 12 CM1
- 6 CM2.

L'école a reçu des appels ces dernières semaines pour des inscriptions en maternelles, en GS, en CE1 et en CM2. Pour l'instant, les documents d'inscription n'ont pas encore été rendus.

Face au fort effectif qui s'annonçait en maternelle et afin de permettre un accueil dans des conditions correctes, nous avons décidé, en accord avec l'IEN, de revoir la répartition des élèves.

Mme TREBERN accueillera les élèves de la TPS à la MS avec 25/28 élèves. Mme Chagnon pour sa part aura les GS, CP, CE1 avec un total de 22 élèves et M. PRIMARD conserve les CE2/CM1/CM2 à 28 élèves.

En l'état actuel des effectifs, la question d'une ouverture de classe n'est pas d'actualité. Les inclusions des GS en maternelle l'après-midi ont été encouragées par l'inspection de l'Education Nationale, mais sont soumises à une évolution du protocole sanitaire. Dans le cadre de cette nouvelle répartition, si le port du masque est maintenu pour les enfants à la rentrée, les élèves de GS devront venir à l'école masqués.

3 - Projets pédagogiques

Cette année, malgré la crise, l'ensemble de l'équipe a tenu à mener des projets avec chacune des classes.

Toute l'école a participé au Vendée Globe grâce à l'application Virtual Regatta. Cette opération a été l'occasion d'acquérir de nouvelles connaissances et un nouveau vocabulaire pour l'ensemble des élèves.

Elle a également permis aux familles qui l'ont souhaité de s'impliquer dans une action de l'école en créant leur propre bateau pour participer à la course. Quotidiennement les élèves étaient ravis de vérifier et actualiser leur classement et la compétition a été sans pitié. La victoire est finalement revenue au CE2/CM.

Nous avons également pu mener notre résidence d'artiste qui était initialement prévue l'an dernier.

L'organisation n'a pas été aisée. La communication avec l'association était lacunaire et nous n'avons été avertis de la venue de Fred Martin et du maintien de la résidence qu'à peine un mois avant l'échéance. Il a fallu réagir assez vite afin d'avoir le matériel nécessaire et à cet égard, nous remercions la mairie qui a été très réactive pour mettre à notre disposition le nécessaire. Des remerciements sont également adressés aux parents d'élèves qui ont su se mobiliser s'investir pour le bon déroulement du projet en s'organisant pour accueillir l'artiste à leur domicile.

Cette engagement de la part de tous est d'autant plus appréciable que les termes initiaux de la résidence n'ont pas été à la hauteur de ce qui avait été promis : pas d'oeuvre sur l'étang de Montauban-de-Bretagne - pourtant mis à disposition par la mairie-, pas d'exposition à la galerie du fait du contexte sanitaire, pas de visite d'un représentant d'Etangs d'Arts sur toute la durée de la résidence et pas de projet en lien avec la sculpture de l'artiste puisque celle-ci a été montée à plus de 40 minutes de route de l'école.

Néanmoins, la collaboration avec Fred Martin et son envie de partager ont été une vraie source de satisfaction tant pour les élèves que pour les enseignants. Il a su intéresser les élèves à son travail et rendre accessible sa démarche. Le lien qu'il a créé avec eux durant ces quelques jours a permis à l'ensemble d'entre eux de s'engager dans le projet en laissant de côté les craintes et l'appréhension.

Le résultat de cette collaboration est visible tout l'été et jusqu'au mois d'octobre sur l'étang de Trégu, à Plélan-le-Grand et une partie des travaux sera présentée à l'école dans le cadre d'une exposition organisée par les élèves eux-mêmes.

Pour l'année prochaine, l'équipe enseignante ambitionnait de sensibiliser les élèves aux arts du cirque. Cependant, après avoir rencontré les intervenants, le tarif annoncé ne permet pas d'envisager ce projet dans l'immédiat. L'idée n'est pas enterrée mais le financement doit être anticipé.

La classe de CE2/CM1/CM2 sera engagée l'an prochain dans un projet pédagogique en rapport avec la mare réhabilitée située aux abords de la médiathèque de Montauban-de-Bretagne. Le projet vise à préparer un travail collectif autour de cet habitat et ses changements au fil des saisons. Le responsable du projet pour la municipalité doit encore entrer en contact avec l'enseignant pour aborder les détails de l'organisation. Cette action sera menée en collaboration avec les autres groupes scolaires du territoire.

L'équipe enseignante a toujours pour projet d'organiser une course d'orientation avec l'ensemble des élèves. Cette dernière n'a pu se faire cette année du fait du contexte sanitaire. Si la rentrée 2021 le permet, l'équipe enseignante souhaite impliquer l'ensemble des classes autour de ce projet, qui nécessitera également une forte implication de la part des parents. Il faudrait en effet pas moins de 16 parents pour pouvoir permettre un encadrement optimal et assurer la sécurité des groupes d'élèves dans le cadre de cette activité.

Après une année qui a permis de mettre l'accent sur le parcours artistique et culturel des élèves, les enseignants souhaitent développer l'an prochain l'axe citoyen. Pour ce faire, ils envisagent de mener des actions en collaboration avec les différents partenaires autour de la sécurité routière, du permis piéton ou encore de la découverte des gestes des premiers secours.

L'équipe renouvelle son appel pour des équipements afin de conduire le projet potager avec l'ensemble des classes et reprendre la dynamique entamée avec la mise en place du mini composteur dans la patio.

4 - Sécurité et santé

Les exercices attentat/intrusion et incendie ont été menés. Ils ont été l'occasion d'éprouver les nouveaux stores installés dans la classe 3. Ces derniers sont bien plus occultants et permettent de cacher, depuis la cour, l'intérieur de la classe lorsqu'ils sont baissés.

Une réparation doit être faite aux stores de la classe 2 dont les chainettes de remontée sont cassées.

Les élèves ont été encore une fois très coopératifs et efficaces dans le respect des consignes et dans le calme, essentiels dans ce genre d'exercice.

Il en va de même pour ce qui est de l'exercice incendie. L'ensemble des élèves a été évacué en moins de 4 minutes. L'alarme incendie de l'école fonctionne tout à fait correctement et reste un signal d'alerte efficace.

5 - Finances

Le budget alloué à l'école pour la rentrée prochaine ne change pas :

- 55,30 euros par enfants (44 € pour les fournitures scolaires et 11,30 € pour le matériel informatique)
- 10 € par enfant pour les sorties scolaires.

Lors de la rencontre avec M. Boulin, ce dernier a rappelé la possibilité de faire des demandes de budget exceptionnel avec devis à l'appui.

Pour la rentrée l'école dispose de $55,30 \text{ €} \times 78 \text{ élèves} = 4\,313,4 \text{ euros}$ et $10 \times 78 = 780 \text{ euros}$ pour les sorties scolaires.

Au 14 juin 2021, l'école affichait un total de 1 123,92 euros dépensés en fournitures scolaires pour un solde de 3 189,48 €. Les factures de fournitures de rentrée ne sont pas encore passées.

OCCE

Bilan financier au 25 juin 2021

Le 16 février 2021, il y avait : 1824,37 euros (sur le compte) + 12,16 euros (caisse)

	Entrées	Dépenses
Frais de tenue de compte 1/04/21		-2,60 euros (prélèvement)

Budget au 25 juin 2021 : 1821,77 euros (sur le compte) + 12,16 (caisse)

Dépenses à venir :

	Entrées	Dépenses
Dépenses : gâteau, serre à papillons, terreau, pots, balles de tennis, film transparent...		-84,01 euros (chèque)

Budget suite à l'encaissement du chèque il y aura : 1737,76 euros (sur le compte) + 12,16 euros (caisse)

6 - Equipements

Un mail doit être envoyé par M PRIMARD aux services techniques pour demander le nettoyage des fientes sous le préau, revoir la fixation des étagères au mur de l'atelier des maternelles, vérification et/ou changement des robinets côté maternelles, réparation des stores de la classe de Mme Chagnon, vérification de la poignée de la porte qui ouvre sur la cour de récréation qui a tendance à se déboîter plusieurs fois par jour.

Un mail doit être envoyé à Mme Rolland afin de faire le point sur les besoins en tables pour la rentrée prochaine. Il est recommandé de joindre une photo du matériel demandé afin de faciliter la mise à disposition.

L'équipe enseignante remercie la mairie pour sa diligence et son efficacité : le matériel nécessaire à l'organisation d'une exposition des travaux des élèves a été mis à disposition en quelques jours ce qui a permis une mise en place rapide pour le plus grand plaisir des élèves et de leurs parents.

Fin du conseil : 20h00